

Pau, le 25 juin 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fortes chaleurs au cours des prochains jours dans les Pyrénées-Atlantiques

Au cours des prochains jours, Météo-France prévoit un épisode de fortes chaleurs avec des températures en journée qui pourront atteindre 35 degrés, à compter du mercredi 26 juin.

Compte-tenu de ces prévisions météorologiques, le préfet des Pyrénées-Atlantiques appelle à la mobilisation de tous pour anticiper et protéger les personnes les plus vulnérables.

Aussi, l'ensemble des maires et services de l'État concernés ont été sensibilisés et leur vigilance accrue est requise.

Une attention particulière doit être portée vis-à-vis des personnes âgées à domicile qui sont invitées, si ce n'est déjà fait, à s'inscrire auprès de leur mairie sur le **registre nominatif** pour bénéficier d'une assistance en cas de besoin.

Les organisateurs de manifestations sportives et d'activités de plein air devront s'assurer que toutes les préconisations d'usage visant à assurer la sécurité des participants soient mises en œuvre (déploiement d'un dispositif prévisionnel de secours, ravitaillement en eau, etc.)

En période de fortes chaleurs, il est important **d'adopter les bons gestes et de suivre les recommandations suivantes** :



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.santé-santé.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appeler un médecin.
- Pour les personnes ayant besoin d'aide, appeler la mairie.
- Pour les personnes âgées souffrant de maladies chroniques ou isolées, prendre régulièrement de leurs nouvelles ou leur rendre visite deux fois par jour.
- Accompagner les personnes âgées dans un endroit frais.
- Pendant la journée, fermer volets, rideaux, et fenêtres. Aérer la nuit
- Se rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas) trois heures par jour ;
- **Buvez régulièrement et fréquemment de l'eau (au moins 1,5 litre d'eau par jour, même sans soif) ;**
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains
- Manger en quantité suffisante.
- Ne consommez pas d'alcool, ni de boissons à forte teneur en caféine ou en sucre.
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez.
- **Évitez de sortir dans la mesure du possible aux heures les plus chaudes (11h-21h) ;**
- En cas de sortie, porter un chapeau et des vêtements légers ;
- **Limitez vos activités physiques ;**
- Dans votre voiture, multipliez les pauses et soyez attentif aux passagers vulnérables ;
 - Éviter toute activité susceptibles de déclencher des **feux de végétaux** ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches ou contactez votre commune.
- Se tenir informé par la radio ou en consultant le site internet de Météo-France : www.meteofrance.fr.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

Toutes les recommandations pour se protéger contre les fortes chaleurs sont consultables sur le site internet du ministère des solidarités et de la santé www.solidarites-sante.gouv.fr, des services de l'État en Pyrénées-Atlantiques : www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr et sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/canicule-et-fortes-chaleurs-1>

La plateforme téléphonique d'information du public « Canicule Info Service » sera également ouverte à partir d'aujourd'hui :

N° 0800 06 66 66

(appel gratuit depuis un porte fixe en France, de 9h à 19h).

Ce centre d'appels téléphonique national « **canicule infoservices** » permet d'obtenir des recommandations sur la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs.

Pour en savoir plus :

Site internet des services de l'État :

<http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite/Securite-sanitaire/Vous-premunir-contre-la-vague-de-chaaleur-en-cours>

Site internet de l'ARS Nouvelle-Aquitaine :

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/canicule-et-fortes-chaleurs-1>

Ministère des Solidarités et de la Santé – Canicule et fortes chaleurs

<https://solidarites-sante.gouv.fr/>

Santé publique France- Canicule et fortes chaleurs

http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-agir.asp

La carte de vigilance Météo-France permet de s'informer deux fois par jour de l'évolution des températures

<http://vigilance.meteofrance.com/>

Ministère du Travail : Rappel aux employeurs des mesures visant à assurer la sécurité et à protéger la santé des travailleurs de leurs établissements, notamment en période de fortes chaleurs

<https://travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail/10-plans-gouvernementaux-sante-au-travail/article/plan-canicule-2017>

Contact Presse :

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques- *Bureau de la Communication Interministérielle*

☎ 05 59 98 24 10 - 24 50 / 📞 06 88 67 65 19 - 06 26 14 12 79

pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr



@prefet64